

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1860

LETTRE A M. L. DE COSTER

SUR

QUELQUES JETONS ET MÉREAUX.

(Pl. XIV, nos 1 à 8.)

Douai, ce 30 juillet 1860.

MONSIEUR,

Quand vous m'avez fait l'honneur de visiter récemment ma modeste collection de jetons, votre attention s'est spécialement portée sur quelques pièces qui vous ont paru intéressantes et peu connues, sinon toutes inédites, et vous m'avez engagé à réunir à leur sujet les détails et les indications diverses, dont je vous soumettais déjà, du reste, quelques-uns. J'ai été trop flatté, à tous les points de vue, de l'expression de ce désir, pour ne pas m'empresser d'y satisfaire de mon mieux et je viens aujourd'hui vous faire hommage du résultat de ces recherches.

N° 1. LA DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE D'AIRE. Légende entre deux grènetis : dans le champ, la tête de saint Jean, posée sur un plat et entourée de rayons.

Revers lisse, sur lequel on lit ordinairement, gravés à la main, le nom ou les initiales d'un des membres de la confrérie. Bélière. — Argent, 0,028 millim.

La confrérie de Saint-Jean Décollé, à laquelle se rapporte cette pièce, existait déjà à Aire (Pas de Calais), sous la domination des Espagnols ; elle avait pour but le soulagement des prisonniers ; elle accompagnait aussi les condamnés à mort au lieu de leur supplice et les inhumait ensuite ; elle est dissoute actuellement, si je suis bien informé.

On trouve, sous le n° 577 du catalogue de la vente de l'abbé Fréchon, chanoine d'Arras, qui eut lieu à Gand, le 4 octobre 1852, l'indication sommaire d'une médaille, qui paraît avoir une grande analogie avec celle-ci, à moins toutefois que, si elle n'avait pas de légende, on n'ait pris pour la représentation du chef de saint Jean-Baptiste, celui de saint Jacques, que possédait la collégiale d'Aire et qui y était l'objet d'une grande vénération.

Notre pièce, par son travail, paraît être du xvii^e siècle ; il est bon de savoir toutefois qu'elle a été reproduite par le moulage plus récemment pour de nouveaux confrères, à qui, sans doute, on n'avait pu en procurer de la fabrication primitive. On constate facilement le fait à un aspect granuleux que n'offrent pas les exemplaires originaux qui étaient frappés.

N° 2. Méreau en plomb, trouvé au nombre de deux exemplaires seulement dans les travaux de démolition d'un ancien édifice public à Avesnes ; je tiens le mien de l'obligeance de M. Hazard, alors substitut en cette ville, et qui avait recueilli les deux pièces au moment de leur découverte ; celui qu'il avait conservé d'abord a passé depuis dans la collection de M. A. Hermand, de Saint-Omer, de regrettable mémoire. — Leur diamètre est de 0,024 millim.

A l'avvers, ce plomb offre un écusson aux armes de la

ville d'Avesnes, qui sont bandé d'or et d'azur de six pièces; seulement, par une erreur du graveur, les *bandes* sont figurées comme des *barres*, cet écu est cantonné des quatre chiffres d'une date qui semble devoir être 1673 ou 1675. Au revers, un grand P surmonté d'une fleur de lis. Probablement, ce méreau servait à quelque distribution de pain. Les armes d'Avesnes, qui y figurent, sembleraient devoir lui donner un caractère municipal; toutefois, il peut provenir aussi de la collégiale de Saint-Nicolas de la même ville, qui portait comme elle, à ce que nous assure l'historien Doudelet, dans ses annotations manuscrites sur les chroniques de Hainaut de Jacques de Guyse.

N° 5. PETRVS. ROSEN. CA : ET. ARCH. MP : S. SC. CANCEL. Dans le champ, un écusson chargé d'un compas ouvert en chevron et accompagné de trois roses tigées et feuillées, deux en chef et une en pointe. Au-dessus de l'écusson, un casque posé de face avec ses lambrequins et une rose pour cimier.

Rev. Dans le champ, formé par deux palmes reliées par un ruban, la légende suivante en trois lignes : ARMAT — SPINA — ROSAS.

Jeton de cuivre rouge de 0,029 millim. de diamètre et, offrant tous les caractères des jetons belges (de la première moitié) du xvii^e siècle.

M. Pinchart a publié dans la *Revue numismatique belge*, un très-curieux article sur les imputations calomnieuses auxquelles fut en butte, en 1658, à propos d'une médaille, Pierre Roose, membre du conseil d'État des Pays-Bas et chef-président du conseil privé, à Bruxelles, sous le gouvernement du cardinal infant; au premier abord, j'avais

été tenté de rapporter le présent jeton au même personnage et de voir dans la devise du revers une allusion assez fière à la vigoureuse défense que fit alors ce grand ministre. Je n'ose persister dans cette hypothèse, que me semblent repousser également l'orthographe du nom patronymique et une différence de blason; en effet, le chef-président du conseil privé portait pour armes *un chevron* héraldique, accompagné de trois roses, et non un compas.

M. Petit de Rosen, dans son second article sur les jetons et les méreaux liégeois, inséré également dans la *Revue*, décrit un jeton d'argent d'un membre de sa famille, dont il ne me paraît pas davantage possible de rapprocher celui-ci : je suis donc, pour mon compte personnel, Monsieur, à bout même d'hypothèses, et j'invoque vos connaissances numismatiques si étendues pour découvrir, avec votre perspicacité et votre bonheur habituels, une attribution qui m'échappe complètement (1).

Pour comble de malheur, la légende est fruste en un endroit; d'après l'espace qui existe après *arch*, je crois que *deux* lettres sont effacées.

Le musée de Douai possède un de ces vases en grès flamand, qui affectent la forme d'un tonnelet; il est couvert d'appliques, représentant des armoiries et le monogramme de la compagnie de Jésus : à l'une des extrémités, un écusson croisé et mitré, offrant un champ vairé au franc-quar-

(1) Ce jeton, dont le travail s'éloigne un peu du style de nos jetons brabançons, pourrait bien avoir été frappé en Bourgogne; car Pierre Roose était chef-président du conseil privé de la Bourgogne, comme il l'était dans les Pays-Bas. *Voy. BUTKENS*, t. IV, p. 156. Il est mort dans ces fonctions, en 1673, âgé de 87 ans.

(DE COSTER.)

tier chargé d'un lion, avec la légende : **D. LEONAR COL-
CHIO AB : SEC** ; à l'autre bout, c'est un écu casqué avec
lambrequins, et qu'on trouve reproduit sur un des flans ;
écartelé au 1^{er} de... à trois merlettes ; aux 2^e et 3^e fascé de
six pièces ; au 4^e de... à la bordure de... puis vient un
médaillon ovale où l'on lit le nom : **JVAN ** FERANDES
* DE SANVI ·· ORES**, autour d'un blason (une tour don-
jonnée et accostée de deux rameaux).

Enfin, en deux places différentes, on retrouve l'écusson
au compas, accompagné de trois roses, avec casque et
lambrequins, identique en quelque sorte au type de l'avvers
du jeton que nous examinons maintenant, mais ce médail-
lon est dépourvu de toute légende.

Du moins, cette circonstance céramique (si je puis
m'exprimer ainsi) achève-t-elle de démontrer que cette
pièce appartient à nos contrées, ce que son faire indiquait,
du reste, déjà.

N^o 4. Dans le champ, en trois lignes : **MISE — RI —
CORDIA.**

Rev. Dans le champ, l'inscription suivante, aussi en trois
lignes : **FONDATION — DE M. — DESWATINEs.**

Méreau en étain de 0,052 millim. de diamètre ; à chaque
face, le champ est entouré de deux sortes de cercles con-
centriques creusés légèrement.

Voilà une pièce douaisienne qui était demeurée long-
temps entièrement inconnue, et que les savants auteurs du
Recueil des monnaies, médailles et jetons de cette ville
avaient eux-mêmes ignorée ; elle a été révélée seulement aux
numismates, il y a environ deux ou trois ans, par la décou-

verte dans les archives de la mairie de Douai, d'une boîte qui en contenait un certain nombre d'exemplaires.

Les deux ouvrages de M. Brassart, sur les hôpitaux et établissements de charité et sur les archives des hospices de la ville de Douai, vont donner l'explication de ce méreau.

La demoiselle Marie de Wattines, qui décéda à Douai, le 4 avril 1680, avait fondé une messe qui se célébrait chaque jour à la chapelle de Notre-Dame des Miracles dans la collégiale de Saint-Pierre, et à l'issue de laquelle on distribuait 52 pains de 6 patards à de pauvres femmes : *mais pour y avoir droit, elles étaient tenues d'assister à ladite messe*. Par les lettres patentes du mois de mars 1779, les biens affectés à cette fondation furent unis à la dotation des sœurs de la charité, mais à charge d'exécution des messes et aumônes.

Évidemment donc, ces pièces étaient remises pendant la messe aux pauvres femmes qui l'avaient ouïe, afin qu'elles pussent ensuite aller recevoir le pain que leur destinait la charité de la fondation : par la forme des lettres, elles paraissent appartenir à la seconde moitié du xviii^e siècle, on vient de voir que rien ne s'opposerait même à ce qu'elles fussent postérieures à 1779.

N^o 5. Jeton en cuivre jaune du diamètre de 0,022 millim., sans légendes.

Il offre à l'avvers deux écussons de forme pointue accolés, le premier chargé d'un lion, le second de trois fleurs de lis posées deux et un et surmontées d'un lambel. Au dessus de ces deux écus, un château assez grossièrement figuré entre deux trèfles ; au-dessous, une fleur de lis accostée de deux points. Au revers, dans un grènetis, une croix

potencée; autour du grènetis, une sorte d'encadrement formé de traits et de points irrégulièrement disposés et qui, au premier aspect, semblent imiter des lettres.

Il est impossible en voyant ce jeton, évidemment très-ancien, de ne pas songer au château et aux fleurs de lis du contre-sceau de Robert I^{er}, comte d'Artois, contre-sceau publié par M. Deschamps de Pas dans les *Annales archéologiques* de Didron. Ce prince, fils de saint Louis et de Blanche de Castille, se plaisait à rappeler dans son blason, l'emblème héraldique de sa mère, le château de Castille; de là viennent les tours dont furent chargés les pendants du lambel de l'écu d'Artois.

M. Rouyer, qui fait autorité en pareille matière, partage cette opinion; « quant au château et à la fleur de lis placés « dans le champ, au-dessus et au-dessous des armoiries, « n'écrivait-il, il ne me paraît pas douteux qu'ils n'indiquent l'origine de nos comtes d'Artois. »

Robert I^{er} avait épousé Mahaut, fille du duc de Brabant; les armoiries de ce duché sont de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules. En voyant un écusson au lion, accolé à celui de France, brisé d'un lambel, le tout accompagné d'un château et d'une autre fleur de lis, n'est-on pas amené presque invinciblement à attribuer cette pièce à la maison, à la chambre aux deniers de la femme du premier comte d'Artois. On peut, à la vérité, faire une objection, c'est que dans cette hypothèse les deux écus se trouveraient intervertis: mais les exemples de cette erreur héraldique ne sont pas rares et on en rencontre plus d'un dans l'*Histoire du jeton* de MM. Rouyer et Hucher; qu'il me suffise de citer le jeton de Clémence de Hongrie, décrit sous le n^o 21

de la p. 86; et celui de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, n° 51, p. 90. Les deux partitions de l'écu y sont interverties.

Si on admet les déductions que je viens d'exposer, nous nous trouvons donc en présence d'un jeton de la première moitié du xiii^e siècle (1256-1249); le fait n'a rien d'impossible, puisque l'on connaît des jetons attribués, avec juste raison d'ailleurs, à Blanche de Castille, mère de saint Louis (1218-1252) et à Marguerite de Provence, femme de ce prince (1254-1295). Ce qui achèvera, du reste, de déterminer cette attribution à la femme de Robert I^{er}, plutôt qu'à l'épouse de Robert II d'Artois, Marguerite de Hainaut, qui avait aussi un lion pour armes; c'est qu'à l'époque de cette dernière, la règle de l'écu, parti pour les blasons des femmes, était déjà établie.

N° 6. Entre un cercle linéaire et un grènetis : MES^r FRANCOYS. D. RAISSE. S^r DE LA HARGERIE *. Dans le champ, un écusson de forme ancienne chargé de trois chevrons, sans casque, timbre, ni lambrequins.

Rev. BEAT^r. QVI. INTELLIGIT. SVP. EGENV̄. ET. PAVPERĒ *. Dans le champ, saint Jean-Baptiste portant l'agneau, ou peut-être même le bon pasteur, ramenant au bercail la brebis égarée, à droite et à gauche, les deux lettres L. D. — Diamètre, 0,028 millim.

Il ne me paraît pas y avoir de doute sur le classement de cette pièce; elle appartient à nos contrées, très-probablement même au Cambresis, quoique son faire ne rappelle guère, il faut l'avouer, nos types numismatiques de cette époque; beaucoup plus ressemble-t-il, en vérité, aux jetons bourguignons, voire même parisiens du xvi^e siècle ou du

commencement du xvii^e; cependant, il ne sera pas impossible d'écartier cette difficulté; je pense du moins le démontrer tout à l'heure.

La carte de Cassini nous apprend que la *Hargerie* était un fief sis à Bersées, commune de l'arrondissement actuel de Lille; ce fief mouvait, d'après les documents que j'ai pu consulter, de la principauté d'Épinoy. Quant à la famille de *Raisse*, ou de *Rasse*, ou de *Raches*, on en retrouve partout les traces dans l'ancienne histoire nobiliaire de la Flandre. La chàtellenie de Raches, près Douai, a d'abord été en la possession d'une famille de ce nom, qui se prétendait issue des comtes de Hainaut, et qui portait pour armes : *d'or à trois chevrons de sable*. Quand la chàtellenie sortit de cette maison pour passer dans celle de Haverskerque, il subsista encore pendant longtemps plusieurs branches des de Raisse, et je pourrais citer une famille du Tournesis que la similitude de nom et d'armes y rattache.

Quant à l'identité des noms *Raisse*, *Rasse*, *Raches*, toutes les anciennes chartes nous l'affirment.

Sauf l'apparence étrangère, voilà déjà bien des raisons de penser que ce jeton se localisait réellement dans le Nord : mais quel était ce François de Raisse, à quelle époque vivait-il? C'est ce qu'il restait à préciser : à cet égard encore les documents ne manquent pas.

Le Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, p. 927, nous apprend qu'Adam de Raisse, chevalier, seigneur de la Hargerie et de Tilloloy, épousa Marie de Mortagne, fille de Jean, conseiller à la gouvernance de Lille; il mourut en 1495 et fut inhumé à Cambrai; il était lui-même fils de Pierre de Raisse, conseiller et chambellan du duc de Bour-

gogne et d'Isabelle de Lannoy, et descendait de Jean de Rasse, seigneur du Fay et de Tilloloy, qui, en 1500, épousa Marie de Mortagne, petite-fille d'Arnould, dixième châtelain de Tournai.

Adam de Raisse eut deux enfants : François et Jérôme ; le premier fut seigneur de la Hargerie, de Tilloloy, de Belinchamps, etc. (Le Carpentier, *Loco citato*). Il avait épousé Anne de Fouquerolles, dame de la Motte-Mazinghen, etc., dont il n'eut qu'une fille ; il fut conséquemment le dernier mâle de sa branche, et après lui, la terre de la Hargerie passa dans une autre famille.

Il était probable que François de Raisse, fils d'un père mort à Cambrai, y avait lui-même vécu. Le R. P. Possoz, dans son *Histoire des sanctuaires de la mère de Dieu dans les arrondissements de Cambrai, Valenciennes et Avesnes*, p. 61, note E, fait connaître par l'extrait suivant du recueil manuscrit des actes du chapitre cathédral de N.-D. de Cambrai (existant aux archives du Nord, à Lille), que ce seigneur de la Hargerie fut un des bienfaiteurs de l'église et un dévot des plus fervents de Notre-Dame de Grâces.

Die 12 februaryi 1545 laudant Domini (MM. du chapitre) devotum affectum quem habuit et habet ad hanc ecclesiam illustris miles dominus Franciscus de Raiss, dominus de la Hergeries, etc., oblationemque per eum litteratorie factam de quadringentis florenis ad opus quatuor tapetorum pro decoratione capellæ B. Mariæ Gratiarum.

Et 22 marti dicti anni dicitur quod dederit sexcentos florenos communes.

Mais François de Raisse ne s'était pas borné à tenir plus qu'il n'avait promis et à envoyer 600 florins pour les tapis

de la chapelle de Notre-Dame de Grâces, quand il n'en avait offert que 400; j'ai eu la bonne fortune de rencontrer un autre document, qui, en consacrant le souvenir d'une seconde offrande, fournit sur l'existence du personnage plusieurs indications qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

La bibliothèque publique d'Arras possède une série de manuscrits généalogiques ou héraldiques provenant de dom Le Pey, religieux de l'abbaye de Saint-Vaast, et pour la plupart son œuvre. En feuilletant le tome XVII intitulé : *Recueil d'épithes*, j'ai trouvé à la p. 450 sous le titre : *Tableau devant la chapelle de Notre-Dame de Cambrai*, l'inscription suivante :

« L'an M. V^e et quatre, Messire François de Raisse, chlr, lors seigneur de Collincamp et du depuis de *l'argerie*, capitaine de *Milis*, présenta ce tableau à la glorieuse Mère de Dieu par laquelle.... à son extrême nécessité il fut préservé des périlleuses ondes de la mer et total froissement de la nef.... qui périt contre l'isle de *Chetarce* (?) auquel naufrage périrent plusieurs gens retournans du voyage de Turquie ou estoit lieutenant du Roy très noble et très hault et puissant prince Messire phle de Cleves s^r de Ravestain qui donna la charge de lenseigne royale au susdit de Raisse, lequel en reconnoissance de ce grand benefice a aussy donné la tapisserie et fait faire la closture de cette chapelle. Vous lecteur priez pour leurs ames. Pater noster ave Maria. »

Sur ce tableau votif, dont malheureusement le sujet n'est point décrit, se voyaient, ajoute le manuscrit, deux écussons.

Le premier d'or a trois chevrons de sable qui est, de

Raisse, le second en losange mi-parti de *Raisse* et de *Fouquerolles*.

On voit par cette inscription même que, quoique le tableau eût été donné dès 1504, elle ne date que de 1545 au plus tôt, car il y est fait mention du don des tapisseries.

Il a donc existé au commencement du xvi^e siècle, un personnage du nom de François de Raisse, qui fut seigneur d'un fief de la Flandre Gallicane, et qui descendait d'une famille qui jusqu'à lui n'avait cessé d'habiter cette province, le Tournesis ou le Cambresis, son père était mort à Cambrai, lui-même se distingua par la ferveur de sa dévotion envers la patronne de cette ville; il s'était allié à une maison de nos contrées.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut, Monsieur, pour que l'on reste convaincu que la pièce qui nous occupe consacre le souvenir de ce même personnage; qu'elle appartient par conséquent exclusivement aux anciennes provinces belges, et viendra-t-on encore parler de jeton bourguignon?

A la vérité, cette pièce n'est pas contemporaine du seigneur de la Hargerie; mais cette circonstance demeurera sans valeur, si l'on admet que nous sommes en présence de quelque méreau de fondation, plutôt que d'un jeton proprement dit. La légende pieuse, l'emblème religieux, les lettres L. D. que l'on est tenté de traduire par 50 deniers, conduisent à une opinion de ce genre. Il s'agit probablement de quelque distribution de secours aux indigents, établie à perpétuité par le généreux Cambésien. Ces pièces étaient remises sans doute aux personnes appelées à profiter de ces distributions charitables; elles ont pu dès

lors être fabriquées bien postérieurement au décès du fondateur ; ce qui tend à confirmer cette hypothèse, c'est que l'on rencontre plusieurs variétés du jeton de François de Raisse ; j'en possède jusqu'à cinq, bien nettes, que l'on peut en quelque sorte classer chronologiquement, quoique dépourvues de dates ; celle que j'ai décrite est certainement la plus ancienne ; elle est en cuivre jaune, les dernières sont en cuivre rouge, et le saint du revers est nimbé. Du reste, les légendes et les types sont identiques. Or, on connaît d'autres exemples d'une semblable particularité. Dans son *Essai sur la numismatique nivernaise*, M. de Soultrait a décrit une série de jetons ou d'espèces de mereaux, qui ont persisté de 1579 à 1722, uniformes de types et de légendes, diversifiés par de très-légères différences, et qui se rapportent à une fondation faite avant 1579 par Louis de Gonzague et Marie de Clèves. La même chose a eu lieu probablement ici dans des circonstances et pour des causes analogues.

Mais dira-t-on encore, comment se fait-il que ce jeton s'éloigne autant du style, du faire des jetons cambrésiens ou flamands du xvi^e siècle ? Je crois en effet qu'on doit classer vers cette époque le plus ancien de tous. On ne peut méconnaître que ce style, ce faire le rapprochent bien plus des jetons des maieurs de Dijon, par exemple, du même temps. Faisons d'abord remarquer qu'on retrouverait semblable analogie avec certains jetons parisiens du règne de Henri IV, voire même avec les mereaux nivernais dont je parlais tout à l'heure : M. Rossignol nous a appris dans son *Histoire des libertés de la Bourgogne par les jetons*, que les états de cette province faisaient faire les leurs à

Paris ; on ne doit donc plus attacher autant d'intérêt au style des jetons de Bourgogne, dans la question que je débats.

J'ai annoncé plus haut une explication, voici celle que je crois vraie. François de Raisse n'eut qu'une fille, Antoinette de Raisse, dame héritière de la Hargerie, etc. ; celle-ci se maria deux fois :

1° A Jean, 5^e du nom, comte de Soyecourt, dont elle eut François III, seigneur de Soyecourt ;

2° A Louis d'Ongnies, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller d'État, gouverneur de Corbie, surintendant des finances, en faveur de qui Charles IX érigea en 1565 la seigneurie de Chaulnes en comté. De ce mariage provint Charles, comte de Chaulnes. (Le Carpentier, 5^e partie, p. 927 : suite au supplément du *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 56). D'un côté comme de l'autre, on le voit, la descendance d'Antoinette de Raisse fut entièrement française ; quoi donc d'étonnant que les membres de cette postérité, à qui échut la charge d'exécuter la fondation de leur aïeul, en aient fait confectionner les méreaux à Paris ?

Je vous livre ces suppositions, Monsieur ; je ne puis choisir un juge plus compétent dans ces investigations.

N° 7. Dans un grènetis formé de gros points, le champ de la pièce est entièrement occupé par deux fascés d'argent sur fond de gueules et un lion brochant sur le tout.

Rev. Dans un grènetis semblable à celui de l'avvers, la date 1788, accompagnée au-dessus d'un petit fleuron qui semble figurer un dragon s'essorant ; au-dessus d'un quin-tefeuille. — Cuivre rouge, diamètre 0,025

Cette pièce est aussi certainement un méreau, et un méreau belge; son style, cet ensemble général d'apparence qui trompent rarement, tout l'indique. Mais à quelle localité faut-il la rapporter? Est-ce un méreau municipal ou ecclésiastique? Dans cette dernière hypothèse il n'appartiendrait pas à un établissement religieux du département du Nord; je n'en connais du moins aucun qui portât ces armoiries. Le lion brochant sur un fascé, fait songer à Bruges et à Audenarde; car ces deux villes offraient dans leur blason une disposition analogue; mais les jetons de la première lui donnent un burelé de huit pièces et de plus le lion est couronné: quant à la dernière, ses fameuses lunettes manquent ici pour nous donner une suffisante certitude. Il est peu vraisemblable d'ailleurs qu'une pièce aussi récente eût échappé aux recherches spéciales si complètes, dont M. Vanderstracten a donné les résultats dans la *Revue belge de numismatique*. Je fais donc appel par votre intermédiaire, Monsieur, aux numismates qui posséderaient quelque indication propre à me tirer d'embarras et à me permettre de placer ce méreau à sa véritable ease.

N° 8. GLANDE. TVA * FVLMINA. PASCE. 1.5.8.8. légende entre un grènetis et un cercle linéaire; dans le champ, un écusson chargé d'une hure de sanglier tenant dans la gueule un rameau de chêne portant une feuille et deux glands. Derrière l'écu, une crosse posée en pal, dont le crochet coupe en deux la date et sépare le 1 du reste.

Rev. LVDOVICI * IN * RIPA * SALVS. Légende entre un grènetis et un cercle linéaire; dans le champ, saint Louis, roi de France, avec cuirasse, sceptre, couronne et manteau royal; les pieds posés sur une sorte de terre et sa

tête coupent la légende; l'extrémité de son sceptre sépare le V et l'S de Salus. — Cuivre rouge, diamètre 0,029.

Voilà encore une pièce dont l'attribution m'échappe complètement et pour laquelle je réclame des éclaircissements. Elle ressemble trop aux jetons d'Anchin, de Saint-Bertin, de Vicogne, tous également de la fin du xvi^e ou des premières années du xvii^e siècle, pour que l'on doute qu'elle appartient à quelque abbaye du nord de la France ou du midi de la Belgique. Mais à laquelle? c'est ici que commence l'embarras. Si l'on admet que l'écusson porte les armes non d'un abbé mais du monastère, on trouve bien l'abbaye de Liessies en Hainaut dont la pièce héraldique principale était une hure, mais accompagnée d'une crosse dans l'intérieur de l'écu même, et sans la branche de glands, qui évidemment est ici essentielle, puisque la légende y fait allusion. De savants amateurs à qui j'ai fait voir ce jeton ont penché pour quelque abbaye dont le nom rappelât une forêt, comme Saint-Saulve, près Valenciennes ou alta Silva (Haute Seille), au diocèse de Toul.

Mais le blason du premier de ces monastères était mi-parti de l'Empire et de France; quant au second, je doute que, s'il a fait frapper des jetons, leur faire pût ressembler à celui-ci; les jetons lorrains de la fin du xvi^e siècle ont un style à part qu'on ne retrouve nullement ici.

Enfin qu'est-ce que ce *Louis De La Rive*, dont la fondation pieuse méritait les honneurs d'un coin aussi soigné? C'est encore pour moi lettre close. Je préfère donc jeter ma langue aux chiens, ou plutôt au sanglier et attendre quelque OEdipe numismate qui me révèle cette énigme métallique.

L'amour-propre de collectionneur me pousse à ajouter

que je n'avais jamais vu d'exemplaire du n° 7, ni du n° 8 ci-dessus avant ceux que j'ai acquis et que je n'en ai vu aucun autre depuis.

Mais je m'aperçois, Monsieur, que cette lettre s'allonge terriblement sous ma plume et que je passe les bornes de la discrétion : excusez-moi donc, je vous prie, d'avoir abusé à ce point de votre patience, et veuillez agréer l'expression des sentiments respectueux avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-dévoué serviteur,

PREUX.

